

Lancement du jumelage institutionnel « renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi Organique relative à la loi de Finances » [2]



Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Hakama » qui s'inscrit dans le partenariat entre le Royaume du Maroc et l'Union Européenne, la Direction du Budget a organisé, le 9 juillet 2018, la réunion de lancement du jumelage institutionnel « renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi Organique n° 130-13 relative à la loi de Finances LOF ».

Cette réunion a été présidée par **M. Mohammed BOUSSAID**, Ministre de l'Economie et des Finances. Elle a été honorée par la présence de son excellence l'Ambassadeur de l'Union Européenne, Madame Claudia WIEDEY, son excellence, l'Ambassadeur de France, Monsieur Jean-François Girault, ainsi que des hauts responsables des administrations marocaines Ministre, Secrétaires Généraux et Directeurs.

Dans son discours d'ouverture Monsieur le Ministre a présenté ses remerciements à **Mme Claudia WIEDEY** Ambassadeur chef de la délégation de l'Union Européenne au Maroc et **M. Jean-François GIRAULT** Ambassadeur de France au Maroc, pour leur appui à ce projet de jumelage et à toutes les parties qui ont contribué à l'aboutissement de ce jumelage, particulièrement les équipes de la Direction du Budget, de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures et de l'agence publique d'expertise internationale (Expertise France).

Il a par ailleurs souligné l'importance de ce jumelage pour la conduite et le déploiement de la formation sur les différentes thématiques de la LOF au profit de 1500 formateurs et gestionnaires issus de l'administration marocaine. D'une durée de 24 mois (2018-2020), ce jumelage prend la

(c) Direction du Budget - Ministère de l'Economie et des Finances 2024

forme d'une coopération entre la Direction du Budget du Ministère de l'Economie et des Finances marocain et Expertise France pour un montant de 1,2 M€ financé par l'Union Européenne.

La conduite de ce jumelage tend à :

- Améliorer la lisibilité des programmes budgétaires des politiques publiques ;
- Aider les gestionnaires de l'administration marocaine dans la mise en œuvre effective des différentes dispositions de la LOF ;
- Ancrer des principes de bonne gouvernance et de responsabilité chez les gestionnaires publics.

Mme l'Ambassadeur chef de la délégation de l'Union Européenne au Maroc, a précisé que la LOF est amené à jouer un rôle primordial dans la démarche de modernisation et d'ouverture de l'administration marocaine par l'introduction d'une nouvelle forme de gestion, axée sur les résultats et la responsabilisation des gestionnaires publics ce qui constitue une évolution fondamentale dans la gouvernance des affaires publiques.

Lors de son allocution, M. l'Ambassadeur de France a précisé que le jumelage offre un cadre idoine à la réalisation d'objectifs majeurs inhérents à la bonne gouvernance. C'est un cadre d'échange et de partage d'expériences et des compétences favorisant la circulation des bonnes pratiques. Ce jumelage, contribuera à ménager un espace propice à la mise en œuvre cohérente de la LOF via le dispositif d'accompagnement et de formation à caractère opérationnel.

De sa part **Mme. Alisa ROZANOVA**, représentante d'Expertise France, a mis l'accent sur les différents points forts et axes de travail de ce jumelage, en vertu duquel une trentaine d'experts français seront mobilisés pour appuyer la réforme marocaine à travers notamment le transfert d'un savoir-faire de qualité.

En fin **M. Patrick DELAGE**, Chef de Projet de l'Etat Membre, a présenté le contenu, les apports et les résultats attendus par le Maroc dans le cadre de ce jumelage. Il a présenté les trois composantes de ce jumelage, à savoir "la Formation en matière de programmation et budgétisation par programme", "la Formation en matière de gestion budgétaire axée sur la performance" et "l'Appui technique et dispositif de suivi de la formation".

[Programme de la réunion de lancement du jumelage institutionnel](#) [3]





Royaume du Maroc



Source URL: <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/lancement-du-jumelage-institutionnel-renforcement-des-capacites-dans-le-cadre-de-la-mise>

Liens

[1] <http://lof.finances.gov.ma/fr/javascript%3A%3B>

[2] <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/lancement-du-jumelage-institutionnel-renforcement-des-capacites-dans-le-cadre-de-la-mise>

[3] http://lof.finances.gov.ma/sites/default/files/programme_9_juillet_2018.pdf